

DEMANDE DE PRÊT D'UN DICTAPHONE NUMÉRIQUE
 Dans le cadre des interrogatoires préalables à l'instruction uniquement

PALAIS DE JUSTICE			
Direction régionale		Palais de justice	
Nom de la personne responsable (Prêteur)			Date
COORDONNÉES DE L'UTILISATEUR (EMPRUNTEUR)			
Prénom		Nom	
Adresse			
Ind. rég.	Téléphone	Courriel	
INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉQUIPEMENT PRÊTÉ			
Dictaphone numérique	Marque	Modèle	
Accessoires	<input type="checkbox"/> Câble USB pour connexion à l'ordinateur <input type="checkbox"/> Guide <i>Démarrage rapide</i> du fournisseur	<input type="checkbox"/> Chargeur externe <input type="checkbox"/> Rallonge électrique	
Durée du prêt	<input type="checkbox"/> 1 heure	<input type="checkbox"/> 2 heures	<input type="checkbox"/> Demi-journée <input type="checkbox"/> Journée entière
RESPONSABILITÉS ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION			
L'utilisateur (emprunteur) accepte et s'engage à respecter les conditions d'utilisation suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Je reconnais être le seul utilisateur de l'appareil d'enregistrement; • Je m'engage à remettre l'appareil d'enregistrement après son utilisation pour la durée convenue et à ne l'utiliser qu'au palais de justice _____ ; • Je reconnais avoir l'entière responsabilité des enregistrements audio effectués et ce, tant au moment de l'enregistrement que lors du transfert des fichiers; • Je reconnais avoir l'entière responsabilité du respect de la confidentialité de l'information (suppression sécuritaire des fichiers selon la procédure proposée dans l'aide-mémoire de l'utilisateur); • Je reconnais que le ministère de la Justice n'est pas responsable des problèmes qui peuvent survenir avec l'appareil ou les fichiers en cours d'enregistrement ou lors du transfert de tels fichiers; • Je prends acte du fait que le ministère de la Justice ne conservera aucune copie des enregistrements effectués et transférés; • D'une manière générale, je comprends et accepte que le ministère de la Justice et ses employés déclinent toute responsabilité relativement à l'utilisation de l'appareil d'enregistrement et aux enregistrements effectués. 			
Signature			Date
MODALITÉS DE RETOUR			
Retour de l'équipement complet	État de l'équipement		
Confirmation du retour du matériel	Initiales du prêteur	Initiales du demandeur	Date
TRANSFERT DE FICHIERS AUDIO			
Options de transfert	<input type="checkbox"/> Par courriel (indiquer l'adresse) : <input type="checkbox"/> Copie sur CD		
Les droits de greffe prévus au paragraphe 4 de l'article 22 du Tarif judiciaire en matière civile sont applicables.			
SOUTIEN TECHNIQUE			
À l'usage du personnel du greffe uniquement. Pour tout problème, communiquer avec le Coordonnateur informatique et bureautique (CIB) à l'adresse suivante : francis.dube@justice.gouv.qc.ca			